

<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article789>



# Horaires et lieu d'accueil des enfants des personnels prioritaires

- Le bureau du directeur -



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Date de mise en ligne : vendredi 2 avril 2021

---

Copyright © École du Pain Perdu de Beaumont en Véron - Tous droits

réservés

---

## Horaires et lieu d'accueil des enfants des personnels prioritaires

---

Les enfants des personnels prioritaires qui seront accueillis sur le site des écoles Prévert de Chinon effectueront les horaires scolaires suivants : **8h35/12h05 et 13h35/16h05**.

Rappel : Inscription au préalable au pôle enfance-jeunesse de la CCCVL.

tel : 02.47.93.54.54